

POUR MARI et TAMARI

Deux élèves de notre collège, dont les parents viennent d'être déboutés de leur demande d'asile, sont depuis jeudi 26 mai sans domicile. Sous la menace du recours à la force publique, cette famille (dont un petit enfant de 2ans et demi) a été contrainte de quitter son logement immédiatement, sans qu'aucune autre solution de relogement ne lui ait été proposée.

Hébergées provisoirement dans un hôtel, ces élèves n'ont plus accès entres autres à leur effets personnels, leur affaires de classe, ...

Nous savons que des consignes ont été données au dispositif de veille sociale de leur refuser un hébergement d'urgence à la sortie d'hôtel !

Trois autres familles Lorientaises subissent le même sort actuellement et ces décisions jettent ces personnes dans une situation d'errance et d'insécurité qui ne permet plus d'envisager décemment leur vie quotidienne et sereinement la scolarisation des enfants.

Nous, enseignants, personnels du collège KERENTRECH sommes très indignés, autant par la méthode utilisée que par la situation de nos élèves, de leur famille.

Investis auprès de ces jeunes au sein du collège, investis dans notre mission d'éducation, d'apprentissage, nous nous interrogeons sur le sens de notre engagement dans ces conditions. Comment entendre le discours officiel sur les Valeurs de la République et voir, sous nos yeux, l'expulsion de leur logement, dont sont victimes nos deux élèves et la situation de vie dans lesquelles elles sont plongées !

Nous considérons qu'en agissant ainsi l'État s'absout de son devoir de protection, de soin et d'éducation envers les mineurs et que par là, il ne respecte pas la Convention Internationale des Droits des Enfants particulièrement dans ses articles 2, 3 et 28.

Nous ne les laisserons pas subir ces méthodes d'une autre époque. Il n'y a pas de bons ou de mauvais réfugiés, il y a des enfants qui ne pourront finir leur scolarité, il y a des femmes, des hommes en détresse et ... des logements vacants.

Nous demandons qu'une solution d'hébergement décente et pérenne soit trouvée pour ces familles et qu'un titre de séjour leur soit accordé afin que les enfants puissent poursuivre leur scolarité sereinement.

Nous vous appelons à soutenir toutes les actions organisées en faveur de la défense de ces familles, de nos collégiennes, Mari et Tamari et vous invitons à venir partager un pique-nique solidaire le samedi midi 11 juin prochain à Lorient (lieu à confirmer)